

# JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME



## Interview

Yannick RIBREAU

-----PAR MYRIAM TUILLIER



## PORTRAIT

**EMILIE GOUGEON**  
CST COLAS NORD-EST  
Depuis 13 ans chez Colas  
Secrétaire BE

Aujourd'hui, nous célébrons la journée internationale des droits de la femme, une journée dédiée à la reconnaissance des droits et des réalisations des femmes à travers le monde. FO Colas incarne les valeurs d'égalité et de respect.

Yannick Ribreau, Coordonnateur métiers COLAS France et ses filiales nous partage dans cette interview sa vision en matière d'égalité des genres.

Bonjour Yannick, aujourd'hui nous sommes le 8 mars, la journée internationale des femmes, que symbolise cette journée pour toi ? Je pense que tu veux dire « La journée internationale de lutte pour les droits des femmes » ou « la journée des droits des femmes » C'est un jour où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques.

Quand on prend un peu de recul et que l'histoire nous dit que c'est l'ONU (Organisation des Nations Unies) qui, en 1975 instaure la Journée internationale des femmes le 8 mars, nous ne pouvons que nous dire que le chemin est long et qu'il nous reste encore à faire évoluer les mentalités pour trouver le juste équilibre entre les femmes et les hommes.

**Quelles difficultés les femmes élues FO COLAS rencontrent-elles et quelles sont les prochaines étapes pour continuer à promouvoir cette égalité ?**

Dans un premier point, je dirai que les femmes élues peuvent être confrontées à des défis supplémentaires pour concilier leurs responsabilités professionnelles avec leurs responsabilités familiales, ce qui peut affecter leur disponibilité à s'engager pleinement dans leur mandat électif. Cependant, les équipes FO COLAS sont soudées et forment un véritable réseau. Ce réseau peut jouer un rôle important en aidant les femmes et les hommes élus à surmonter des défis et à trouver des solutions adaptées rapidement. Le partage d'expériences, de conseils et de ressources au sein de FO COLAS est important.

Deuxième point, la question de la représentativité homme-femme dans les listes électorales des établissements est un sujet également complexe et dépend des lois

électorales propres à notre pays. Par exemple, des femmes n'ont pas pu se présenter aux dernières élections, car la majorité des personnes de l'établissement sont des hommes. Il faut le même taux de représentativité homme/femme.

Cependant, elles ont bien évidemment la possibilité d'adhérer à FO COLAS et recevoir des informations sur demande (newsletters, groupe WhatsApp, etc.) à leur Coordonnateur Syndical de Territoire.

**Comment FO COLAS encourage la formation des femmes élues ?**

Les formations sont fortement encouragées pour les femmes élues tels que des formations sur le droit du travail, les droits et devoirs des élus du CSE, le harcèlement, l'accompagnement des salariés, la compréhension des comptes de l'entreprise etc.. Ces formations organisées par FO Groupe Bouygues offrent l'opportunité de rencontrer d'autres personnes travaillant dans le même groupe (Bouygues, Equans TF1,...). Cela permet aux femmes élues, ainsi qu'aux hommes, de partager leurs expériences et de bénéficier d'échanges enrichissants. Ces formations renforcent les compétences et permettent d'accroître la confiance !

**Quelles mesures FO COLAS propose-t-elle pour encourager la participation des femmes aux postes de décision dans le groupe Colas ?**

FO COLAS encourage la participation des femmes aux postes de décision et cela se fait lors de négociation des accords par la proposition de mesures comme par exemple, la sensibilisation et la formation au sexisme, le mentorat, le suivi des statistiques de représentativité des femmes à certains postes, l'accord QVCT ...

**Quels sont les principaux objectifs que FO COLAS souhaite atteindre en matière d'égalité des sexes dans les prochaines années ?**

FO COLAS défend l'idée que les femmes et les hommes doivent avoir des chances égales d'accéder à tous les postes et niveaux de responsabilité ; et s'engage à favoriser la garantie d'une rémunération équitable pour les femmes et les hommes occupant des postes similaires, en éliminant les écarts de salaires injustifiés.

Ces objectifs visent à créer un environnement de travail égalitaire, où les femmes et les hommes ont les mêmes opportunités et sont traités de manière juste.

Merci Yannick pour l'ensemble de tes réponses.

*Myriam TUILLIER*

Au départ, j'avais un regard dubitatif sur le syndicalisme en raison de certains propos antipatrons tenus par d'autres syndicats, dans lequel je ne me retrouvais pas.

Après avoir rencontré Michel BERNARD, un élu FO Groupe Bouygues, impliqué et ouvert au compromis, il m'a convaincue de rejoindre le syndicat en 2016. C'est son implication dans la défense des salarié(e)s et son sens du « pour que les choses avancent » qui ont fait mouche ! Mon arrivée dans le monde du syndicat n'est finalement qu'une histoire de bonne rencontre.

Je considère mon engagement syndical comme une extension de mon engagement associatif et politique, il trouve son carburant dans les craintes que je peux avoir tant sur le plan climatique que sociétal.

Mon entrée dans la vie politique en tant qu'élue de ma commune et syndicale n'a pas été simple. Ce sont des lieux où les discours grandiloquents peuvent étouffer la place des personnes plus discrètes.

Dans mes défis, il était impératif d'établir un fonctionnement solide qui garantirait la légitimité des paroles que je porterais.

Même si je continue de rougir quand je prends la parole, le fait de croire en ce que je pense m'aide fortement dans le fait d'assumer mes prises de parole.

Que vous soyez de genre féminin, masculin, ni l'un ni l'autre ou les deux à la fois, si quand vous étiez enfant vous vous disiez que votre passion c'était les gens, si vous avez le goût de l'implication pour un avenir plus désirable, **engagez-vous dans vos lieux de vie, dans vos lieux de travail !**

